



Vous êtes ici : [Accueil](#) [Université](#) [d'Angers](#)

RAPPORT D'ÉVALUATION | FR

Université d'Angers

Type : Rapports d'établissements/organismes

Campagne d'évaluation : 2020-2022 (vague B) - Publié le : 11/02/2022



Observations du Président du Hcéres

Le comité d'experts, présidé par le Professeur François GAUER, met en lumière les résultats très remarquables obtenus par une offre diversifiée de formations après le bac favorisant la réussite de tous les étudiants, les plus solides comme les plus fragiles. Ces résultats découlent d'une politique du cycle Licence qui articule forte professionnalisation des parcours et innovation pédagogique et qui se déploie dans tous les domaines – y compris le secteur de la santé – et sur tout l'espace angevin. Ils permettent à l'Université d'Angers de jouer un rôle structurant sur le territoire et d'obtenir un soutien appuyé des collectivités territoriales. Dans le cadre de cette action très positivement évaluée, la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants renforcerait toutefois la performance éducative.

En matière de recherche et de formations de haut niveau, le comité recommande de mieux structurer l'offre pour

construire une forte identité scientifique au-delà des domaines de spécialisation « historiques » sur le végétal, en santé et sur le tourisme. Les choix de l'université ne lui paraissent pas suffisamment affirmés. C'est pourtant la condition pour amplifier une attractivité étudiante insuffisante, que l'établissement déplore, renforcer les partenariats et parvenir à un pilotage scientifique et à une visibilité accrues, avec toutes les conséquences en termes d'allocation des moyens et de politique des recrutements scientifiques.

L'Université d'Angers met en œuvre une gouvernance participative et organise un dialogue interne, qui suscitent une large adhésion des composantes comme des communautés. C'est un point fort que le rapport souligne tout en pointant la faiblesse corrélative que fait naître cette politique : une difficulté de l'université à faire des choix et à se fixer des priorités. Cette faiblesse pointée tout au long du rapport constitue un handicap, tout spécialement dans le contexte avéré de fragilité financière de l'établissement. Le comité invite ainsi l'établissement à trouver un nouvel équilibre entre une approche participative à préserver et une gouvernance affermie au plan stratégique comme en matière de gestion des moyens, entre un développement sur de nombreux terrains (thématiques comme géographiques) et un investissement ciblé sur les domaines d'action prioritaires.

Sur cette question, le Hcéres a bien noté la réponse du Président de l'université qui y voit le risque d'un management trop « vertical ». Nul doute cependant qu'un chemin pourrait être trouvé pour que soient fixés des objectifs prioritaires partagés. Un effort dans ce sens pourrait être l'un des enjeux du futur contrat quinquennal, enjeu sur lequel le Hcéres appelle tout particulièrement l'attention de l'État comme celle des collectivités territoriales.

Enfin la période quinquennale doit permettre de déployer la nouvelle alliance scellée entre l'Université d'Angers et Le Mans Université dans la COMUE expérimentale qui vient d'être créée. Les rapports d'évaluation de ces deux universités laissent espérer de cette alliance un partenariat particulièrement fécond. En complément, le Hcéres estimerait dommage que l'Université d'Angers ne recherche pas aussi les voies et moyens de construire de nouvelles coopérations avec les autres établissements d'enseignement supérieur présents sur son site pour renforcer l'attractivité de la métropole angevine.



Rapport Hcéres - Université d'Angers

(1.9 Mo) - PDF (sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/B2022-EV-0490970N-DECT-ETAB220022187-035229-RD.pdf)

Télécharger le fichier